

NOUVEAU RÉGIME AU POUVOIR

UN COUP DUR À LA BONNE ENTENTE ENTRE MAURICE ET LE GABON ?

SUITE AU RENVÈSSEMENT DU PRÉSIDENT ALI BONGO PAR LE GÉNÉRAL BRICE OLIGUI NGUEMA, LE GABON A REJOINT LA LISTE DES PAYS EN PROIE À L'INSTABILITÉ POLITIQUE EN AFRIQUE CENTRALE, SUSCITANT DES PRÉOCCUPATIONS QUANT À SON INFLUENCE SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES.

REECHA RAMOO



Le général Brice Oligui Nguema est le nouvel homme fort du Gabon

LE changement de régime politique au Gabon suite au putsch qui a vu le renversement d'Ali Bongo et la prise de fonction du général Brice Oligui Nguema comme président de transition continue à faire des vagues. S'il est trop tôt pour savoir comment évoluera la relation entre le Gabon et Maurice, ce qui est sûr, c'est que la suspension du pays par l'Union africaine et la condamnation internationale du coup d'État pourraient avoir un impact sur les relations commerciales à court terme. L'issue dépendra de l'évolution de la situation politique au Gabon.

Le CEO d'Anneau, Amit Bakhtira, qui a évolué en Afrique, dit attendre de voir si le nouveau président de transition instaurera une nouvelle législation électorale, un nouveau code pénal et un référendum sur une nouvelle constitution, comme il l'a annoncé.

Considérant que l'Union africaine a suspendu le Gabon jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel et que la

Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a également condamné la prise de pouvoir et appelé au dialogue pour ramener le pays à un régime civil, l'Union européenne, les États-Unis et l'Organisation des Nations unies rejettent officiellement le coup d'État. Dans ce contexte, les relations commerciales et les volumes d'échange entre le Gabon et Maurice risquent d'être impactés à très court terme.

Il faut savoir que le Gabon et Maurice entretiennent de très bonnes relations et peuvent s'appuyer sur un cadre de coopération solide. En effet, en 2013, les deux pays avaient signé quatre accords de coopération. Le premier établissait un mécanisme de consultations diplomatiques régulières, couvrant les relations bilatérales, les questions régionales et internationales d'intérêt mutuel. Le deuxième était un accord général de coopération, permettant une collaboration dans divers domaines

tels que le commerce, les finances, l'éducation et la santé. Le troisième accord portait sur la coopération dans le secteur du tourisme, tandis que le dernier concernait la coopération dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

« Dans de telles circonstances, malgré l'invocation de clauses et de restrictions contractuelles de 'force majeure', il est très probable que le commerce en souffrira, car d'un point de vue commercial, administratif et législatif, il pourrait y avoir des goulets d'étranglement supplémentaires à venir, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée et que le commerce reprenne. Bien que nous ne puissions pas commenter directement l'état officiel des affaires étrangères du pays, la simple analyse des chiffres commerciaux indique une relation bilatérale auparavant saine. Cependant, dans une situation de force majeure telle que ce coup d'État, Maurice envisagera probablement également son alliance, son adhésion et son respect avec l'Union africaine, l'Onu, l'Union européenne, les États-Unis, entre autres, et ainsi, la relation sera probablement en cours de révision », observe Amit Bakhtira.

RELATIONS CORDIALES ET POLITIQUES

Le Dr Arvin Boolell, qui était le ministre des Affaires étrangères quand les accords avaient été signés en 2013, indique que ceux-ci reflétaient à l'époque les relations cordiales et politiques. « À l'époque, les rencontres avec les Bongo étaient fréquentes lors des rencontres multilatérales. Je me souviens qu'en 2013, ils nous faisaient part de leur désir d'apprendre de Maurice, notamment pour faire évoluer leurs secteurs d'activité économique. À l'époque, Maurice était considéré comme un pays stable ayant un succès massif, d'où la signature des accords. Cependant, il est malheureux de constater qu'il n'y a pas eu



Amit Bakhtia (CEO d'Anneau)



Manisha Dookhony (économiste)



Dr Arvin Boolell (ancien ministre des Affaires étrangères)



Amédée Darga (Managing Director à Straconsult ABDS)

beaucoup de concrétisation. Il est donc difficile de dire où d'établir des liens commerciaux solides entre les deux pays, malgré les accords qui prévalent», souligne-t-il.

Le Dr Arvin Boolell maintient que les deux pays ont entretenu de très bonnes relations, ce depuis la présidence d'Omar Bongo au Gabon. Cette relation s'est maintenue avec son fils, Ali Bongo. Du point de vue politique, cette relation est toujours d'actualité. Toutefois, il précise qu'en tant que membre de l'Union africaine, nous devons nous plier aux décisions collectives prises par la communauté africaine. Cela dit, il est important de maintenir le dialogue ouvert et d'attendre.

Également une habituée de l'Afrique, l'économiste Manisha Dookhony fait ressortir que les chefs de la transition ont assuré que le Gabon va maintenir ses engagements internationaux. Dans ce cadre, il est fort possible que les accords ne soient pas remis en cause. D'ailleurs, la junte a tout intérêt à remettre le pays sur les rails, dit-elle.

«Ce coup d'État s'est fait sans effusion de sang et la bonne chose est que ce coup d'État, dit comme étant une révolution de palais, se voit dans une certaine continuité. Mais on sait que l'Union africaine a condamné ce putsch. Du coup, les pays devront décider de la marche à suivre au niveau diplomatique. Souvent en Afrique, même si des pays ne sont pas sur la même longueur d'onde au niveau diplomatique, le business continue entre les pays et la population continue à collaborer. Le président de la transition a d'ailleurs eu une réunion avec le secteur privé la semaine dernière, au cours de laquelle il s'est engagé à résoudre 4 des 13 défis signalés

par les entrepreneurs. Par contre, le processus par lequel ces engagements seront mis en œuvre reste encore à préciser. Mais l'engagement pris par le chef de la transition est salué par le syndicat patronal présent à la réunion», indique Manisha Dookhony.

Le Gabon, poursuit-elle, devait rembourser sa dette afin que la dette passe de 64,7 % du produit intérieur brut en 2021 à 55,7 % d'ici fin 2023. Le président de la transition suggère que les remboursements se poursuivront, mais sous-entend qu'ils ne bénéficieront qu'aux créanciers légitimes, après audits. Pour elle, il semble qu'il y aura des changements au niveau du secteur bancaire pour apporter plus de flexibilité pour les investissements à long terme.

Pour Amédée Darga, Managing Director à Straconsult ABDS (Africa Business Development Service), certes, un coup d'État entraîne l'instabilité politique, mais à l'intérieur du Gabon, personne ne le vit comme cela. Les seules exportations, auxquelles on pourrait penser, du Gabon vers Maurice seraient ce qu'il qualifierait d'«invisible». Ce sont les sociétés gabonaises qui ouvrent une succursale à l'île Maurice pour différentes raisons et les «expats» qui s'y installent tout en gardant un pied au Gabon.

Le changement peut geler

cet aspect-là pendant un temps parce que les entreprises vont être plus prudentes en attendant le niveau de contrôle qui sera mis en place. Pour lui, l'ampleur de l'impact du changement au Gabon sera en fonction des éléments tels que la nature des produits échangés. Et comme il n'y a pas de matières premières, de produits manufacturés ou de biens de consommation, le commerce direct entre les deux pays reste pour lui négligeable. Et donc, il n'y aura pas vraiment de conséquences. La durée de la transition à court terme n'est pas, non plus, une grosse crainte. Mais, avertit-il, si les changements mis en place ont pour conséquence un durcissement de l'application des lois, et que la transition dure, définitivement cela ne sera pas sans conséquence. Et de faire ressortir que «les accords de coopération signés n'ont pas débouché sur des réalisations importantes et visibles. Ce qui est à retenir, c'est l'absence de la nécessité de visa pour les Gabonais et Mauriciens pour visiter les deux pays». Au passage, il précise qu'il y a eu une tentative de partenariat public privé entre une structure publique gabonaise de transformation des produits de pêche avec une société mauricienne. Mais cela n'a pas abouti et a duré deux ans.



UNE QUARANTAINE D'EXPATRIÉS GABONAIS VIVENT À MAURICE

Amédée Darga précise que Maurice a peu de relations avec le Gabon à part le fait que les deux pays sont membres de la Francophonie. Les deux pays n'ont pas d'ambassades chez l'un ou l'autre. Il y aurait une quarantaine d'expatriés gabonais à Maurice, mais ils y sont de façon tout à fait régulière. Il y a peut-être ou probablement des sociétés ou individus gabonais qui ont des sociétés ou des comptes bancaires à Maurice. Ils ont sûrement fait l'objet du due diligence nécessaire et sont donc en situation légale.

L'ACTIVITÉ OFFSHORE SUR L'AXE MAURICE-GABON

Qu'en est-il des entreprises et des sociétés de gestion qui opèrent entre Maurice et le Gabon ? Devront-elles revoir leurs opérations ou leur mode de fonctionnement ? Selon Amit Bakhtia, certaines de ces sociétés sont plausibles, d'autres non. Tout dépend de la nature de leurs investissements/opérations dans le pays et si le coup d'État perturbe effectivement les investissements et/ou les activités commerciales à court, moyen ou long terme.